

300 km de cours d'eau entretenus par le Syndicat mixte d'aménagement de la Vézère et ses affluents en 2015



Les délégués des communes attentifs à la présentation des comptes du SIAV. - Dufour Serge

Dernièrement, la commune de Saint-Pardoux-l'Ortigier accueillait le comité syndical du SIAV pour faire le bilan des réalisations 2015 et voter le budget de l'année à venir. Les représentants des 42 communes adhérentes étaient présents.

Rappelons que le SIAV (Syndicat mixte d'aménagement de la Vézère et ses affluents) a été créé en 1969 et que son action intervient dans des compétences aussi variées que la prévention et la limitation des risques d'inondation, la conservation et l'amélioration du patrimoine naturel des rivières et des berges ainsi que la promotion touristique et culturelle de la vallée de la Vézère.

Les principales réalisations du SIAV au cours de l'année 2015 ont été les suivantes : entretien des rives de 300 km de cours d'eau, ce qui constitue l'objectif annuel habituel du syndicat. Travaux d'entretien dans la zone urbaine de Brive. Remise en état d'un pont communal pour la continuité écologique afin de favoriser le transit sédimentaire et la circulation des poissons sur le ruisseau de la Brune affluent de l'Auvézère sur la commune de Salon-la-Tour. Mise en action du MEDA (Mise en défense des berges et système différencié d'abreuvement des animaux) sur le bassin versant du Maumont. Cette action a pour but de protéger les berges de la détérioration entraînée par les animaux en allant s'abreuver. Ces dernières sont protégées par une clôture et des abreuvoirs, alimentés gravitairement par des sources, sont installés dans les pâtures. Cette nouvelle activité est une des plus importantes en investissement humain et financier. L'animation du site Natura 2000 de la vallée de la Vézère (du Gour noir d'Uzerche à Cublac) a également fait partie des interventions.

Les prévisions pour 2016 ne sont pas moins conséquentes, avec la poursuite de l'entretien de 300 km de rives de cours d'eau, la montée en puissance des travaux de MEDA qui vont se poursuivre sur le Maumont et débiter sur les rives du Bradascou. Au programme également, la restauration par enrochement ou génie végétal sur les rives publiques de la Couze à Larche, de la Loyre à Saint-Viance et de la Logne à Cublac. La restauration du pont de la Piquette sur les communes de Lamongerie et Masseret et enfin la reconduction de l'animation du site Natura 2000. Afin d'améliorer sa communication, le SIAV va se doter d'un site internet en 2016.